

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

L'accès aux ventes proposées sur le site ZeLift édité par la Société Afinity et dont le représentant pour la commercialisation est SOGLOB France 66 av des champs Elysées implique sans réserve l'acceptation des dispositions suivantes :

### Article 1 - Société

La société SoGlob est une Société de droit français SAS dont le siège social est situé à PARIS (75008), 66 Avenue des champs Elysées, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro [848281218](#), SIRET +00018, CODE NAF 6201Z, TVA intracommunautaire FR69848281218.

PDG : Hassan MOUHTAJ

Au titre de son activité, la société SOGLOB bénéficie d'une assurance de responsabilité professionnelle souscrite auprès de la compagnie GENERALI RC AN 761488.

Coordonnées du Service Relations Membres :

■ Numéros de téléphone : + 33 140 906 736 (Coût d'une communication locale depuis un poste fixe).

Formulaire de contact pour la hotline : [\\_tech@zelif.com](mailto:_tech@zelif.com)

Adresse postale : Soglob-Zelift - 66, Av des Champs Elysées 75008 Paris

### Article 2 - Généralités

Les présentes conditions générales d'utilisation de la société SOGLOB définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente et/ou l'achat de produits et services par le Site Internet ZeLift par et/ou aux Membres du Site Internet ZeLift (ci- après désigné par « le Site Internet »). Les présentes conditions générales d'utilisation se complètent de la charte « qualité » ZeLift disponible en cliquant sur le lien suivant : [lien], ^utilisation du Site Internet est subordonnée à l'acceptation des présentes conditions générales d'utilisation. Au moment de la création de leur compte d'utilisateur, les Membres doivent cocher la case « J'accepte les conditions générales d'utilisation du Site Internet ZeLift ». Les Membres déclarent ainsi en avoir pris connaissance et en accepter les termes. Seule l'acceptation des conditions générales d'utilisation permet aux Membres d'accéder aux services proposés par le site. L'acceptation des présentes conditions générales d'utilisation est entière et forme un tout indivisible, les Membres ne peuvent choisir de voir appliquer une partie des présentes conditions générales d'utilisation ou encore de formuler des réserves quant à leur contenu. En acceptant les présentes conditions générales d'utilisation, les Membres dits « vendeurs », ci-après définis, acceptent en outre de respecter la charte « déontologie » de la société SOGLOB, et du Site Internet ZeLift, charte accessible sur leur compte personnel de Membre Vendeur. En outre, en acceptant les conditions générales d'utilisation, les Membres Acheteurs ou Vendeurs acceptent également la charte « qualité » ZeLift précitée, ainsi que les dispositions de l'article 18 des présentes conditions générales d'utilisation concernant le traitement des « Données personnelles ». Toute commande ou vente réalisée sur le Site Internet ZeLift est dès lors régie par les présentes conditions, la charte « qualité » ZeLift et, le cas échéant, la charte « déontologie » ZeLift.

### Article 3 - Terminologie

Chaque personne physique ou morale, majeure et capable, souhaitant bénéficier des services de ZeLift et qui satisfera aux présentes conditions générales sera ci-après dénommée par le vocable commun « Membre ».

#### 3.1 Les Membres se divisent en deux catégories :

Les « Membres Acheteurs » s'entendent de toutes personnes physiques ou morales passant commande de produits et/ou services sur le Site Internet ZeLift auprès des « Membres Vendeurs » ci-après définis. Le Membre Acheteur n'a aucune obligation d'achat et peut devenir Membre du Site Internet ZeLift à seule fin de consultation des informations données par ledit Site, et notamment le service de comparaison de prix. Les « Membres Vendeurs » se définissent comme des personnes, physiques ou morales, proposant à la vente divers produits et/ou services dont ils assurent habituellement la commercialisation.

#### 3.2 L'ensemble des prestations proposé :

Par la société SOGLOB sur son Site Internet ZeLift est ci-après désigné par les vocables « les services ZeLift » ou « les services ». Dans le cadre des Services ci-dessus décrits, les produits et services sont vendus en quantité limitée. Ainsi, ils sont

proposés aux Membres Acheteurs jusqu'à épuisement des stocks des Membres Vendeurs. Les produits et services sont proposés en France métropolitaine, en langue française.

### 3.3 Chaque acquisition ou réservation d'un produit :

Ou d'un service effectué par un Membre Acheteur sur le Site Internet dans les conditions prévues dans les présentes Conditions générales d'utilisation sera ci-après dénommée « la commande ».

### 3.4 Chaque proposition à la vente d'un produit :

ou d'un service effectué par un Membre Vendeur sur le Site Internet dans les conditions prévues dans les présentes Conditions générales d'utilisation sera ci-après dénommée « l'offre ».

### 3.5 Le Site Internet ZeLift est divisé en trois plateformes distinctes :

- Plateforme ZeChallenge : plateforme de vente, de réservation, d'information, de comparaison de prix et de prestations du Site Internet ZeLift

Plateforme MyZeLift : référencement et communication des Membres Vendeurs qui le souhaitent sur la Plateforme ZeChallenge,

Plateforme ZeNews : plateforme de communication et d'actualité à destination de l'ensemble des Membres.

## Article 4 - Etendue du service ZeLift.

Par le biais de son Site Internet ZeLift, la société SOGLOB, fournit un portail en ligne grâce auquel tout type de professionnels peut proposer à la vente les produits et services dont il assure habituellement la commercialisation. Parallèlement, les Membres Acheteurs du Site Internet ZeLift peuvent effectuer des achats ou réservations auprès de ces mêmes professionnels. Il est rappelé que la société SOGLOB est un tiers à la relation entre les Membres et ne saurait avoir aucune obligation au titre de l'exécution par ces derniers de leurs obligations respectives au titre de la relation commerciale nouée entre eux. En effectuant une commande par l'intermédiaire du Site Internet ZeLift, le Membre Acheteur s'engage dans une relation contractuelle directe avec le Membre Vendeur. A partir du moment où une commande ou une réservation est effectuée, la société SOGLOB, par l'intermédiaire de son Site Internet ZeLift agit uniquement en qualité d'intermédiaire entre le Membre Acheteur et le Membre Vendeur en lui transmettant les détails de sa commande et les conditions de la prestation commerciale choisie. A réception de la notification de confirmation de sa commande dans son compte utilisateur, il appartient au Membre Acheteur de vérifier la conformité de sa commande et de la valider définitivement. Lors de la présentation des produits et services proposés par le Site Internet ZeLift, les informations communiquées par le Site se fondent sur les informations transmises par le Membre Vendeur. Le Membre Vendeur se voit donné un accès extranet par le biais duquel il détient l'entière responsabilité d'actualiser notamment tous ses tarifs, disponibilités, modalités de livraison, frais éventuels, remises et autres informations affichées sur le Site Internet ZeLift. Bien que la société SOGLOB fournisse un service de qualité, elle ne peut en aucun cas, ni vérifier, ni garantir l'exactitude, la précision ou l'exhaustivité des informations et ne peut être tenue pour responsable de toute erreur (erreur manifeste ou faute typographique), toute interruption de service (due à une défaillance technique, qu'elle soit temporaire et/ou partielle), panne, réparation, mise à jour, amélioration, maintenance de son Site Internet ou autre, toute information imprécise, trompeuse ou erronée ou tout manquement d'information. Chaque Membre Vendeur demeure responsable à tout moment du caractère précis, complet et exact des informations descriptives qui le concerne et qui sont affichées sur le Site Internet ZeLift, en ce compris ses tarifs et disponibilités. Le Site Internet ZeLift ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme une quelconque forme de recommandation ou d'approbation de la qualité, du niveau de service ou du classement des professionnels proposant leurs prestations ou produits aux Membres Acheteurs.

## Article 5 – Adhésion.

### 5.1. Adhésion des Membres Acheteurs.

L'accès aux services ZeLift s'effectue par une simple adhésion au Site Internet qui est gratuite pour les Membres Acheteurs. Pour s'inscrire, le Membre Acheteur doit au préalable créer un compte d'utilisateur, en fournissant des données personnelles le concernant, indispensables au bon fonctionnement du service de mise en relation des Membres (notamment nom, prénom, âge, civilité, numéro de téléphone et adresse email valide). Les Membres certifient être âgés de plus de 18 ans au moment de leur inscription. La société SOGLOB ne pourra en aucun cas être tenue responsable des informations qui pourraient être erronées ou frauduleuses communiquées par les Membres. Aucune obligation d'achat n'est attachée à cette adhésion.

## 5.2. Adhésion des Membres Vendeurs.

L'accès aux services ZeLift s'effectue par un système d'abonnement via une plateforme extranet spécialement dédiée. Au moment de son adhésion, le Membre Vendeur se verra communiqué les tarifs et prestations attachés à chaque plateforme du site internet. Il aura le choix des options qu'il souscrit.

## 5.3. Si SOGLOB est amenée à constater :

De graves irrégularités commises par un Membre dans l'utilisation de son Site Internet ZeLift, et particulièrement en cas de manquements à la charte qualité faisant partie intégrante des présentes conditions générales d'utilisation, elle pourrait alors prendre toute mesure adéquate afin de faire cesser ces irrégularités, y compris l'exclusion du membre. Les Membres s'engagent à ne pas créer ou utiliser d'autres comptes que celui initialement créé, que ce soit sous sa propre identité ou celle de tiers. Toute dérogation à cette règle devra faire l'objet d'une demande explicite de la part du Membre et d'une autorisation expresse et spécifique de la société SOGLOB.

## Article 6 - Modalités de commande par les Membres Acheteurs.

### 6.1. Les Membres ont la possibilité de commander :

- Sur Internet : <https://www.zelift.com>. En suivant les instructions figurant sur ledit Site.

### 6.2. Le Membre Acheteur garantit :

Qu'il est pleinement habilité à utiliser la carte bancaire ou tout autre moyen de paiement choisi pour le règlement de sa commande et que ces moyens de paiement donnent accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts résultant de l'achat des produits, services encore ou l'utilisation des services de ZeLift.

### 6.3. Le Site Internet ZeLift :

Assurant une simple mise en relation. Entre le Membre Acheteur et le Membre Vendeur, il n'est destinataire personnellement ou directement d'aucune somme. Les paiements seront effectués : Par le biais d'une plateforme de portefeuilles numériques externalisée de type « PayPal » mise à disposition par le Site Internet ZeLift, Ou par tout autre moyen de paiement librement convenu entre le Membre Acheteur et le Membre Vendeur, étant précisé que dans cette hypothèse, le Site Internet ZeLift ne disposera d'aucune information sur le paiement et notamment sa bonne exécution.

Les conditions de facturation du Membre Vendeur seront précisées au Membre Acheteur au moment de sa commande et avant toute validation de celle-ci. Il appartiendra au Membre Acheteur d'imprimer le justificatif du règlement émis par la plateforme de paiement externalisée de type « PayPal » dont il recevra une copie par mail, ou le justificatif de règlement transmis par le Membre Vendeur selon tout moyen convenu librement entre les Membres.

### 6.4. Le Membre Acheteur :

En cliquant sur le bouton « valider et payer » pendant le processus de commande, après avoir vérifié son « panier », le contenu de la commande et, le cas échéant de l'avoir modifié, déclare accepter pleinement et sans réserve l'intégralité des présentes conditions générales d'utilisation. Après avoir confirmé le contenu de sa commande, le Membre Acheteur la validera définitivement par le paiement total ou partiel. A partir de cet instant, la commande sera considérée comme définitive.

ZeLift confirmera systématiquement la commande de chaque Membre Acheteur par la notification et l'implémentation dans son compte utilisateur. La confirmation de l'expédition des produits et services vendu sera de la seule responsabilité du Membre Vendeur. Le Membre Acheteur ne pourra pas, après avoir passé, validé définitivement et payé sa commande, compléter celle-ci par d'autres produits ou services. Il lui appartiendra de former une nouvelle commande suivant le processus pré-détaillé.

## Article 7 - Prix

Le prix toutes taxes comprises de chaque produit ou service est indiqué dans la fiche produit ou service correspondante. Si des frais annexes (frais d'expédition, frais complémentaires, frais de déplacement etc.) devaient être appliqués par le Membre Vendeur, ces frais seront détaillés au stade de la commande et avant sa validation par le Membre Acheteur. En outre, une fois la commande validée, les prix et frais resteront accessibles dans la rubrique « Mon Compte » du Site Internet ZeLift.

## Article 8 - Paiement

Le paiement des achats s'effectue au moyen d'une carte bancaire via le service de paiement sécurisé ou tout autre moyen de paiement librement convenu entre le Membre Vendeur et le Membre Acheteur. La société SOGLOB n'encaisse aucune somme et n'est destinataire d'aucun paiement. Le règlement des commandes s'effectue directement entre le Membre

Acheteur et le Membre Vendeur. Le Membre Vendeur émettant une facture transmise directement au Membre Acheteur une fois la commande validée. Les cartes de paiement acceptées à ce jour sont : CB, Visa, MasterCard et American Express. Pour chaque commande, une demande de débit du compte bancaire du Membre Acheteur sera envoyée dans un délai de 24 heures à sa banque. La commande sera considérée comme effective après confirmation de l'accord des centres de paiement bancaire. Il appartient au Membre Acheteur d'enregistrer et d'imprimer son certificat de paiement s'il souhaite conserver ses détails bancaires et relatives à sa transaction.

## Article 9- Sécurisation

Le Site Internet ZeLift fait l'objet d'un des systèmes de sécurisation les plus performants. Il a adopté le procédé de sécurisation HTTPS. Pour une information plus complète sur la sécurité du site et la sécurité des paiements, la société SOGLOB vous invite à consulter sa charte qualité.

## Article 10 - Manquement aux obligations résultant des présentes.

Le non-respect par les Membres des obligations souscrites aux termes des présentes conditions générales d'utilisation, et en particulier en cas de fraude ou de toute tentative de fraude, et de tout incident de paiement du prix d'une commande, pourra entraîner la suspension de l'accès au service de ZeLift, voire la résiliation de son Compte de Membre en fonction du degré de gravité des agissements en cause, sans préjudice de tous dommages et intérêts que pourrait solliciter la société SOGLOB. En conséquence, la société SOGLOB se réserve le droit de refuser toute commande ou toute offre d'un Membre avec lequel existerait un tel litige. Dans le cadre de sa politique de lutte contre la fraude, la société SOGLOB peut être amenée à demander au Membre des informations et documents complémentaires afin de finaliser la commande. En cas de non régularisation de la commande dans le délai imparti, la société SOGLOB pourrait être contrainte d'annuler la commande, bloquer l'accès au compte du Membre et de procéder à l'inscription de certaines données, notamment à caractère personnelles, du Membre concerné dans un fichier « incidents de paiement ». Pour plus d'informations, consultez la charte qualité du Site Internet ZeLift.

## Article 11 - Conformité des produits ou services.

### 11.1. Les renseignements mentionnés :

Sur chaque fiche-produit, sont ceux communiqués à la société SOGLOB par les Membres Vendeurs par lesquels les produits ou services sont proposés à la vente. La société SOGLOB fera ses meilleurs efforts pour que la représentation photographique des produits ou services sur le Site Internet ZeLift soit la plus fidèle possible aux produits ou services en eux-mêmes. Toutefois, eu égard au mode de présentation numérique des produits ou services sur le réseau Internet, il est possible que la perception par le Membre Acheteur de la représentation photographique des produits ou services ne corresponde pas exactement au produit ou service en lui-même.

### 11.2. En cas de non-conformité :

Du produit livré au bénéfice du Membre Acheteur, ce dernier pourra le retourner au Membre Vendeur.

Le Membre Acheteur pourra demander au Membre Vendeur :

Soit le remplacement d'un produit identique à celui commandé, dans la limite des stocks disponibles ;

Soit d'être livré d'un produit de qualité et de prix équivalent, dans la limite des stocks disponibles ;

Soit d'être remboursé du prix du produit commandé dans les 30 jours suivant la demande du Membre Acheteur si le remplacement d'un produit ou service équivalent s'avérait impossible.

Les frais de retour du produit commandé et livré au Membre Acheteur, ainsi que l'éventuelle livraison d'un autre produit seront supportés par le Membre Vendeur. Il est par ailleurs précisé que les produits proposés lors des opérations spéciales peuvent être offerts à la vente en quantités définies bien avant leur mise en ligne et ne peuvent pas faire objet d'un éventuel réapprovisionnement. Ces produits ne peuvent donc pas faire l'objet d'un échange de la part du Membre Acheteur, mais uniquement d'un remboursement en cas de non-conformité.

### 11.3. Les prestations de service :

commandées sur le Site seront fournies dans le délai prévu entre le Membre Acheteur et le Membre Vendeur. En cas d'impossibilité d'exécution de la prestation de service pour des cas ne relevant pas de la force majeure mais rendant impossible la bonne exécution de la prestation dans les délais prévus, le Membre Vendeur en informera sans délai le Membre Acheteur, lequel aura, si le nouveau délai d'exécution dépasse de plus de 30 jours la commande, le droit d'annuler ladite commande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée directement au Membre Vendeur. A défaut, les parties conviendront d'un nouveau délai d'exécution.

#### 11.4. En tout état de cause :

Ces dispositions ne privent pas le Membre Acheteur du bénéfice de son droit de rétractation, tel qu'encadré par l'article 13 des présentes conditions générales d'utilisation.

## Article 12 - Disponibilité des produits et services.

Dans l'éventualité d'une indisponibilité totale ou partielle de produit ou d'une impossibilité d'exécution totale ou partielle d'une prestation de service après passation de la commande auprès du Membre Vendeur, le Membre Acheteur sera informé par le biais de son compte utilisateur de la livraison d'une commande partielle, de l'exécution d'une prestation de service partielle ou de l'annulation de sa commande. En application des dispositions des articles L 138-2 et L 138-3 du Code de la consommation, en cas d'indisponibilité du produit ou du service, le Membre Acheteur dispose alors de la faculté d'être remboursé du prix du produit ou service commandé dans les 14 jours suivant sa demande.

## Article 13 - Droit de rétractation.

### 13.1. Périmètre :

Concernant les biens et/ou services commercialisés sur le Site Internet ZELIFT, et hormis les exceptions énumérées ci-dessous, les Membres Acheteurs bénéficient d'un droit de se rétracter et de renvoyer leur(s) produit(s) et/ou de renoncer au(x) service(s) pendant quatorze jours francs à compter de la date de livraison de ceux-ci ou à compter de la conclusion du contrat pour les prestations de service, conformément aux dispositions de l'article L 121-21 du Code de la consommation, dans le cadre des ventes. Le Membre Acheteur peut, dans les quatorze jours qui suivent la livraison de sa commande ou de la conclusion du contrat de prestation de service, et concernant les produits soumis au droit de rétractation, exercer celui-ci en notifiant leur volonté de rétractation tel qu'indiqué ci-dessous à l'article 13.2. Conformément à l'article L 121-21-5 du Code de la consommation, le Membre Acheteur qui demande l'exécution d'une prestation de service avant la fin du délai de rétractation peut toutefois exercer son droit de rétractation. Dans une telle hypothèse, le Membre Vendeur est en droit de lui réclamer le versement d'un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, pour autant que le Membre Vendeur ait recueilli la demande expresse du Membre Acheteur pour l'exécution dudit service pendant la durée de son droit de rétractation. En revanche, certains produits et services listés à l'article L.121-21-8 du Code de la consommation ne peuvent faire l'objet d'un droit de rétractation de la part du Membre Acheteur, les produits ou services concernés étant en tout état de cause désignés comme tels aux Membres Acheteurs avant la conclusion de la vente, dans les fiches descriptives. Il s'agit notamment :

1 de la fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Membre Acheteur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;

2 Ainsi, dans le cadre de la fourniture de services, le Membre Acheteur qui demanderait sa pleine exécution avant la fin du délai légal de rétractation, reconnaît renoncer expressément à son droit de rétractation.

3 de la fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;

4 de la fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;

5 de la fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;

6 de la fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;

7 de la fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;

8 de fourniture de boisson alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuation sur le marché échappant au contrôle du professionnel ;

9 de la fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;

10 de la fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications ;

11 de prestation de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de

12 De prestation de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ;

13 De la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

14 Toute demande d'exécution immédiate d'une prestation de service entraîne sa facturation, [lien formulaire de demande d'exécution immédiate de la prestation] De la même manière, le Membre Acheteur ne pourra pas exercer son droit de rétractation concernant les produits et services visés à l'article L. 121-16-1 du Code de la consommation, à savoir notamment :

15 Les contrats portant sur les services sociaux, y compris le logement social, l'aide à l'enfance et aux familles, à l'exception des services à la personne mentionnés à [l'article L. 7231-1](#) du code du travail ;

16 Les contrats portant sur les services de santé fournis par des professionnels de la santé aux patients pour évaluer, maintenir ou rétablir leur état de santé, y compris la prescription, la délivrance et la fourniture de médicaments et de dispositifs médicaux ;

17 Les contrats portant sur les jeux d'argent mentionnés à [l'article L. 320-1](#) du code de la sécurité intérieure, y compris les loteries, les jeux de casino et les transactions portant sur des paris ;

18 Les contrats portant sur les services financiers ;

19 Les contrats portant sur un forfait touristique, au sens de [l'article L. 211-2](#) du code du tourisme ;

20 Les contrats portant sur les contrats d'utilisation de biens à temps partagé, les contrats de produits de vacances à long terme et les contrats de revente et d'échange mentionnés aux [articles L. 121-60 et L. 121-61](#) du présent code ;

21 Les contrats rédigés par un officier public ;

22 Les contrats portant sur la fourniture de denrées alimentaires, de boissons ou d'autres biens ménagers de consommation courante, qui sont livrés physiquement par un professionnel lors de tournées fréquentes et régulières au domicile ou au lieu de résidence ou de travail du consommateur ;

23 Les contrats portant sur les services de transport de passagers, à l'exception des dispositions prévues à [l'article L. 121-19-3](#) :

24 Les contrats conclus au moyen de distributeurs automatiques ou de sites commerciaux automatisés ;

25 Les contrats conclus avec des opérateurs de télécommunications pour l'utilisation des cabines téléphoniques publiques ou aux fins d'une connexion unique par téléphone, internet ou télécopie, notamment les services et produits à valeur ajoutée accessibles par voie téléphonique ou par message textuel.

26 Pour les contrats ayant pour objet la construction, l'acquisition ou le transfert de biens immobiliers, ainsi que ceux relatifs à des droits portant sur des biens immobiliers ou à la location de biens à usage d'habitation principale, conclus hors établissement, seules sont applicables les sous-sections 2, 3, 6, 7.

27 Les sous-sections 2, 3, 6 et 7, applicables aux relations entre consommateurs et professionnels, sont étendues aux contrats conclus hors établissement entre deux professionnels dès lors que l'objet de ces contrats n'entre pas dans le champ de l'activité principale du professionnel sollicité et que le nombre de salariés employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq.

## **13.2. Modalités**

### 13.2.1. Notification de la rétractation :

Préalablement à tout retour d'un produit ou rétractation d'un service, le Membre Acheteur devra notifier son intention de se rétracter :

- Soit en se connectant à son compte-membre ZeLift dans la rubrique « Mes commandes »/« Annuler une commande ou une prestation »/« formulaire de rétraction ».

A titre exceptionnel, notamment en cas de panne serveur, le Membre Acheteur pourra adresser sa demande de rétractation par courrier à l'adresse de la société SOGLOB [formulaire de rétraction à télécharger]. Ce mode d'exercice du droit de rétractation ne pourra être exercé qu'à titre exceptionnel et sur démonstration effectivement d'une panne serveur dès lors

que, à défaut, il sera impossible pour la société SOGLOB de gérer le respect de la rétractation qui aura été formée par le Membre Acheteur.

### 13.2.2. Retour des produits :

Conformément aux dispositions de l'article L 121-21-3 du code de la consommation le Membre Acheteur doit retourner son produit au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la communication de sa décision de se rétracter. Le Membre doit retourner son produit à l'adresse figurant à son bon de commande (adresse du Membre Vendeur). Les frais de retours des produits sont à la charge du Membre Acheteur. Le transport des produits ainsi retournés est de la responsabilité du Membre Acheteur. Le prix à payer pour le renvoi du produit par le Membre Acheteur sera fonction du transporteur que le Membre Acheteur aura choisi pour retourner son produit. Le remboursement du Membre Acheteur sera effectué par tout moyen de paiement dans le délai de quatorze jours à compter de la réception par le membre vendeur de la demande d'exercice du droit de rétractation par le membre acheteur si le produit concerné a été reçu par le Membre Vendeur dans ce délai. Cependant conformément à l'alinéa 2 de l'article L 121-21-4 du code de la consommation, ce délai de remboursement est différé jusqu'à la récupération du produit par le Membre Vendeur ou jusqu'à ce que le Membre Acheteur ait fourni la preuve de l'expédition du produit concerné. On entend par preuve d'expédition du produit, tout moyen permettant de justifier sans contestation possible de l'envoi du produit concerné auprès du Membre Vendeur. Le retour de l'ensemble des produits ou services commandés donnera lieu à un remboursement égal à la totalité des sommes versées par le Membre Acheteur, c'est à dire au prix d'achat du ou des produit(s) ou service(s) acheté(s) et aux frais éventuels de livraison. Le retour d'une commande est indiqué comme une opération en négatif ; information accessible à tout moment sur le Site Internet ZeLift dans les rubriques « Mon compte », laquelle n'est accessible qu'au seul Membre concerné. Dans l'hypothèse de la fourniture de contenu numérique non fourni sur un support matériel, le Membre Acheteur accepte expressément que l'exécution dudit contrat puisse intervenir avant la fin du délai de rétractation. Dans ce cas de figure, le Membre Acheteur renonce à l'exercice de son droit de rétractation, conformément aux dispositions du second alinéa de l'article L 121-18-1 du code de la consommation.

## Article 14 - Modalités de renvoi de produit par le Membre Acheteur.

Pour pouvoir bénéficier pleinement des conditions de l'article 11 « Conformité » et de celles de l'article 13 « Droit de Rétractation », le Membre Acheteur doit retourner le produit directement au Membre Vendeur. Afin de simplifier et faciliter le traitement des renvois des produits pouvant être renvoyés ainsi que leur éventuel remboursement, il est vivement conseillé que les Membres Acheteurs suivent la procédure ci-dessous décrite :

Faire une demande de retour auprès du Membre Vendeur via « »

Puis retour à l'adresse figurant à son bon de commande ou à la facture (adresse du Membre Vendeur)

Correctement protégé, dans son emballage d'origine, dans un parfait état de revente (non abîmé, endommagé ou sali) accompagné de tous accessoires éventuels, notices d'emploi et documentations,

Accompagné de la facture de vente de façon à permettre au Membre Vendeur d'identifier le Membre Acheteur (n° commande, nom, prénom, adresse). Sans que le produit n'ait manifestement fait l'objet d'un usage durable (au-delà de quelques minutes), c'est à dire sous réserve que les produits ne portent pas la marque d'une utilisation prolongée dépassant le temps nécessaire à leur test et soient dans un état permettant leur revente.

Si le Membre Acheteur opte pour un autre mode de retour que la procédure ci-dessus décrite, il est indispensable que le Membre Vendeur et la société SOGLOB puisse identifier le Membre Acheteur qui réalise ce retour afin de pouvoir procéder à son remboursement. Aussi il est nécessaire de joindre au produit retourné tous documents permettant d'identifier le Membre Acheteur (copie de votre récapitulatif de commande ou copie de la facture, ...).

## Article 15 - Garanties

### 15.1 Garanties tarifaires.

Dès l'instant que le Membre Acheteur a reçu une promotion via le Site Internet ZeLift, cette promotion sera applicable dans les termes qui lui ont été transmis.

### 15.2. Garanties légales.

#### 15.2.1 Garantie légale :

De conformité (article L211-4 et suivants du Code de la consommation)

Le Membre Acheteur est informé que le garant des défauts de la chose vendue est le Membre Vendeur dont les coordonnées figurent sur le bon de commande ou la facture.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité et comme détaillé plus bas, le Membre Acheteur :

Bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ; Peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation ; est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 6 mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

Il est rappelé que la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de l'éventuelle garantie commerciale que pourrait consentir le fabricant.

Le Membre Acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil.

Dans cette hypothèse, le Membre Acheteur peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Dans le cadre de la garantie légale de conformité si le bien commandé par le Membre Acheteur présente un défaut de conformité existant lors de la délivrance, le Membre Vendeur, selon ce qu'il est possible de faire, s'engage :

Soit à remplacer le produit ou service du membre par un produit ou service identique en fonction des stocks disponibles,

Soit à lui échanger un produit ou service pour un produit ou service de qualité et de prix équivalent en fonction des stocks disponibles,

Soit à lui rembourser le prix du produit ou service commandé dans les 30 jours suivant la demande du Membre Acheteur si le remplacement d'un produit ou service identique ou équivalent s'avérait impossible.

Article L211 -4 Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

#### Article L211 -5 Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

🔗 Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

🔗 Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

#### Article L211.7 Code de la consommation

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de six mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire.

Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

#### Article L211 -9 Code la consommation

En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

#### Article L211.10 Code de la consommation

Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.

La même faculté lui est offerte : Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L.211-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;

Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte-tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche. La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

## Article L211-12 Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

## Article L211-13 Code de la Consommation

Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi. Le Membre Acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

### 15.1.2 Garantie des vices cachés (article 1641 et suivants du Code civil)

Dans le cadre de la garantie des défauts de la chose vendue le Membre Vendeur, selon le choix du Membre s'engage, après évaluation du vice :

Soit à lui rembourser la totalité du prix du produit retourné au Membre Vendeur,

Soit à lui rembourser une partie du prix du produit si le Membre Acheteur décide de le conserver.

#### Article 1641 Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

#### Article 1645 Code civil

Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur.

#### Article 1646 Code civil

Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne serait tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.

#### Article 1648 alinéa 1er Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice. Pour toute demande concernant les garanties légales, le Membre Acheteur doit alors contacter le Membre Vendeur à l'adresse figurant à son bon de commande ou la facture.

### 15.3. Garantie commerciale

Certains produits ou services peuvent donner lieu à garantie commerciale (dite « garantie fabricant ») à laquelle la société SOGLOB n'est pas partie. Dans une telle hypothèse celle-ci pourra être indiquée sur la fiche descriptive du produit en question lors de sa mise en vente sur le Site Internet ZeLift. Ces garanties sont clairement détaillées sur leur fiche descriptive et aucun Membre Acheteur ne pourra demander à bénéficier d'une garantie plus large que celle qui est inscrite. L'étendue et la durée de cette garantie varie selon les marques et les Membres Vendeurs. Aussi la société SOGLOB invite les Membres Acheteurs à consulter la notice de garantie généralement fournie avec ces produits et les termes exacts des garanties commerciales. La garantie contractuelle ainsi accordée par le fabricant est celle habituellement accordée par le fournisseur à ses clients. Dans tous les cas, la société SOGLOB ne saurait être tenue pour responsable en cas de refus du constructeur ou du Membre Vendeur d'appliquer sa garantie. En cas de problème avec un produit ou service, le Membre Acheteur doit conserver la facture d'achat transmise par le Membre Vendeur et s'adresser à ce dernier qui lui fera part de la démarche à suivre. Il est rappelé que la garantie contractuelle ne prive pas le Membre Acheteur des dispositions relatives aux garanties légales (notamment la garantie des vices cachés prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil ou la garantie légale de conformité) et ce, conformément à l'article L 211-15 du code de la consommation.

## 15.4. Exclusion de garanties

Sont exclus de garantie les produits ou services modifiés, réparés, intégrés ou ajoutés par le Membre Acheteur ou toute autre personne non autorisée par le Membre Vendeur dudit produit ou service. La garantie ne jouera pas pour les vices apparents. La garantie ne prendra pas en charge les produits ou services endommagés lors du transport ou d'une mauvaise utilisation. La commande résultant exclusivement de l'accord intervenu entre le Membre Acheteur et le Membre Vendeur, les Membres agissent sous leur seule et entière responsabilité. A ce titre, la prestation ou le produit fourni par le Membre Vendeur et accepté par le Membre Acheteur ne saurait entraîner de responsabilité imputable à la société SOGLOB, pour quelque fondement que ce soit, le service proposé par la société SOGLOB étant un strict service d'intermédiation. De manière générale, conformément aux limites établies dans les présentes conditions générales d'utilisation et autorisées par la loi, SOGLOB ne peut être tenue responsable que si un Membre a souffert, payé ou subi des dommages directs pouvant être imputés à un défaut des obligations incombant à SOGLOB dans le cadre de ses services. Ces dommages peuvent s'élever jusqu'au montant cumulé du coût total de votre réservation ou achat tel qu'indiqué dans l'e-mail de confirmation, qu'il s'agisse d'un événement isolé ou d'une série d'événements liés. Néanmoins et dans la mesure prévue par la loi, ni nous ni nos dirigeants, cadres, employés, représentants, filiales, affiliés, distributeurs, partenaires (de distribution), titulaires de sous-licences, agents ou autres personnes impliquées dans la création, le sponsoring, la promotion ou la mise à disposition du site et de ses contenus, ne pouvons être tenus responsables pour (i) toutes pertes ou tous dommages punitifs, spéciaux, indirects ou consécutifs, perte de production, perte de profit, perte de revenu, perte d'opportunité commerciale, perte ou atteinte à la marque ou à la réputation, ou bien perte du droit à indemnité ; (ii) toute inexactitude liée aux informations (descriptives) du produit ou du service (y compris ses tarifs, ses disponibilités) mises à disposition sur notre site Internet ; (iii) tous services fournis ou produits proposés par non partenaires ; (iv) tous dommages, pertes et coûts (punitifs, spéciaux, indirects ou consécutifs) soufferts, subis ou payés par vous, imputables à, découlant de ou liés à l'utilisation de notre site Internet, de l'impossibilité de son utilisation ou de son ralentissement de fonctionnement ; ou (v) tout dommage corporel, décès, dommage aux biens ou autres dommages, pertes ou coûts (directs, indirects, spéciaux, consécutifs ou punitifs) soufferts, subis ou payés par vous, qu'ils soient dus à des actes (légaux), des erreurs, des manquements, une négligence (grave), une faute professionnelle délibérée, des omissions, une inexécution de contrat, des dénaturations des faits, au tort ou à la responsabilité objective attribuable entièrement ou partiellement à l'établissement (y compris ses employés, sa direction, ses responsables, ses agents, ses représentants ou ses affiliés) dont les produits et services sont (directement ou indirectement) proposés ou promus sur ou via notre site Internet, y compris toute annulation (même partielle), surréservation, grève, cas de force majeure ou autre événement indépendant de notre volonté. En téléchargeant des photos/images dans notre système (par exemple en envoyant un commentaire), vous certifiez et garantissez posséder le droit d'auteur des photos/images et vous acceptez que SOGLOB utilisent ces photos/images téléchargées sur ses sites Internet (mobile), d'auteur des photos/images et vous acceptez que SOGLOB utilisent ces photos/images téléchargées sur ses sites Internet (mobile), applis, outils et publications promotionnelles (en ligne et hors ligne) lorsque SOGLOB le jugera, à sa discrétion, approprié. Vous accordez à SOGLOB un droit non exclusif, universel, irrévocable, inconditionnel et perpétuel ainsi que l'autorisation d'utiliser, reproduire, afficher, faire reproduire, distribuer, communiquer, accorder un droit de sous-licence et rendre disponible les photos/images lorsque SOGLOB le jugera, à sa discrétion, approprié. En téléchargeant ces photos, la personne les ayant téléchargées accepte l'entière responsabilité morale et juridique de toutes les plaintes juridiques faites par toute partie tierce suite à l'affichage et l'utilisation de ces photos/images par SOGLOB. SOGLOB ne possède ni n'approuve les photos/images téléchargées. La véracité, la validité et le droit d'utilisation de toutes les photos/images téléchargées sont assumés par la personne ayant effectué le téléchargement de la photo/image et ne sont pas de la responsabilité de SOGLOB. SOGLOB décline toute responsabilité concernant les photos/images postées. La personne ayant effectué le téléchargement des photos/images assure que celles-ci ne contiennent aucun virus, cheval de Troie ou fichier infecté et n'ont aucun caractère pornographique, illégal, obscène, insultant, répréhensible ou inapproprié et n'enfreignent pas les droits de toute partie tiers (droit sur la propriété intellectuelle, droit d'auteur et droit au respect de la vie privée). Toute photo/image ne remplissant pas les critères susmentionnés ne sera pas publiée et/ou pourra être effacée/supprimée à tout moment par SOGLOB sans notification préalable.

## Article 16 - Suspension du service

La société SOGLOB s'efforce d'assurer la disponibilité du Site et du service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cependant, il peut arriver que l'accès au Site ou au service soit interrompu dans le cadre d'opérations de maintenance, de mise à niveau de matériels ou logiciels, de réparations d'urgence du Site ou par suite de circonstances indépendantes de la volonté de la société SOGLOB (défaillance des liaisons et équipements de télécommunication). La société SOGLOB s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables pour limiter ces perturbations, pour autant qu'elles lui soient imputables. Les Membres reconnaissent et acceptent que la société SOGLOB n'assume envers eux aucune responsabilité pour toute indisponibilité, suspension ou interruption du Site ou du service et ne peut être tenue responsable des préjudices directs et indirects de toute nature résultant de ce fait.

## Article 17 - Modification des conditions générales d'utilisation.

La société SOGLOB se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales d'utilisation, les fonctionnalités offertes sur le Site ou les règles de fonctionnement du service. La modification prendra effet immédiatement, dès la mise en ligne des conditions générales d'utilisation que tout utilisateur reconnaît avoir préalablement consulté. Les conditions générales d'utilisation opposables aux Membres sont celles en vigueur au moment de la passation ou de la réception d'une commande sur le Site Internet ZeLift. Toutes nouvelles versions de celles-ci seront nécessairement communiquées au Membre Acheteur avant toute validation de sa commande. Les Membres qui ne souhaiteraient pas que les relations contractuelles soient régies par la nouvelle version des conditions générales d'utilisation applicables à toute nouvelle commande, devront le notifier et, à compter de la date à partir de laquelle la nouvelle version prendra effet, ils devront cesser d'utiliser les services du Site Internet ZeLift.

## Article 18 - Données personnelles

### 18.1 Conformément aux dispositions de la loi :

du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2004801 du 6 août 2004 relative à l'informatique. Aux fichiers et aux libertés, la société SOGLOB a procédé le 10 septembre 2015, après de la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés (CNIL), la déclaration préalable du traitement qu'elle opère sur des données personnelles concernant ses Membres, conformément à la norme simplifiée n°48 (délibération CNIL n° 2005-112 du 7 juin 2005 portant création d'une norme simplifiée concernant les traitements automatisés de données à caractère personnel relatifs à la gestion de clients et de prospects). Le responsable du traitement des données concernant les Membres est la société SOGLOB. Conformément aux dispositions de la norme simplifiée n°48, ont seuls accès aux données personnelles des Membres les salariés et prestataires de services de société SOGLOB dont la tâche consiste à faire fonctionner le Site ou à rendre le service. Les données indiquées comme obligatoires dans le formulaire permettent de devenir utilisateur du Site et du service et nécessitent une réponse exacte de la part des Membres. Tout défaut de réponse ou toute réponse jugée anormale par la société SOGLOB est susceptible d'entraîner un refus de sa part de prendre en compte la demande d'inscription au service. Les données collectées par la société SOGLOB dans le cadre des services rendus sur le Site Internet ZeLift sont traitées conformément aux dispositions de la norme simplifiée n°48 de la loi Informatique et Libertés du 6 août 2004.

### 18.2 Transmission des données personnelle à des tiers.

Conformément aux dispositions de la norme simplifiée n°48, la société SOGLOB se réserve le droit de transmettre tout ou partie des données personnelles concernant les Membres dans le strict respect de la norme simplifiée précitée. Tout usage de données personnelles autre que celui indiqué ci-dessus fera l'objet d'un consentement individuel, préalable et explicite de la part des Membres, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978.

### Droit d'accès de rectification et d'opposition

Les Membres disposent, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, du droit de s'opposer sans frais et gratuitement à ce que les données personnelles les concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par la société SOGLOB ou par ses partenaires commerciaux Si le droit d'opposition est exercé pour ce motif directement auprès de la société SOGLOB, cette dernière s'engage à répercuter cette opposition auprès de ses partenaires contractuels auxquels elle avait éventuellement transmis les données personnelles. La société SOGLOB s'engage à ce que les données personnelles concernant ses Membres, même celles transmises à d'éventuels partenaires commerciaux, ne soient pas transmises hors de l'Union Européenne, sauf à recueillir au préalable le consentement exprès de ses Membres. La société SOGLOB se réserve le droit de transmettre les données personnelles concernant ses Membres soit pour respecter une obligation légale, soit en application d'une décision judiciaire, administrative ou d'une autorité administrative indépendante (exemple : CNIL).

### Mise à jour des données personnelles :

Les Membres s'engagent à assurer, en tant que de besoin, la mise à jour des données personnelles les concernant. Ils s'engagent en outre à ce que les données personnelles les concernant soient exactes, complètes et non-équivoques. Chaque Membre peut à tout moment accéder, en utilisant ses moyens de connexion, à son compte utilisateur regroupant l'ensemble des données personnelles qu'il a pu fournir à la société SOGLOB.

Sécurité des données personnelles

### Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 :

La société SOGLOB s'engage à prendre toutes précautions utiles au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement pour préserver la sécurité des données personnelles concernant ses Membres et notamment empêcher que les données personnelles de ceux-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non-autorisés y aient accès. Pour

une information plus complète sur le traitement des données personnelles, la société SOGLOB vous invite à consulter sa charte qualité.

## Article 19. Divers.

### 19.1. Dans l'hypothèse :

Où l'un quelconque des termes des conditions générales d'utilisation serait considéré comme illégal ou inopposable par une décision de justice les autres dispositions resteront en vigueur.

### 19.2. En application des articles 1316 :

Et suivants du Code civil et, le cas échéant, de l'article L.110-3 du Code de commerce, les informations délivrées par le Site Internet font foi entre les parties. Les éléments tels que le moment de la réception ou de l'émission, ainsi que la qualité des données reçues feront foi par priorité telles que figurant sur les systèmes d'information de ZeLift, ou telles qu'authentifiées par les procédures informatisées du Site Internet ZeLift, sauf à en apporter la preuve écrite et contraire par le Membre. La portée de la preuve des informations délivrées par les systèmes informatiques de ZeLift est celle qui est accordée à un original au sens d'un document écrit papier, signé de manière manuscrite.

## Article 20. Propriété intellectuelle.

Sauf mention contraire, le logiciel nécessaire pour nos services ou mis à disposition sur notre site Internet et utilisé par ce dernier, ainsi que les droits de propriété intellectuelle (y compris les droits d'auteur) des contenus, informations et matériels de notre site Internet, sont la propriété exclusive de SOGLOB SARL., de ses fournisseurs ou de ses prestataires. SOGLOB demeure l'unique propriétaire de tous les droits, titres et intérêts (relatifs à tous les droits de propriété intellectuelle) du site Internet (sa présentation et son infrastructure y compris) sur lequel le service est disponible (commentaires clients et traductions y compris). Par conséquent, vous n'êtes pas autorisé à copier, créer des liens (hypers ou profonds) vers notre contenu, publier, promouvoir, commercialiser, intégrer ou utiliser de toute autre manière notre contenu (y compris ses traductions et les commentaires clients) ou notre marque sans notre autorisation écrite formelle. Dans la mesure où vous utiliseriez (une partie ou l'intégralité de) notre contenu (traductions et commentaires clients inclus) ou détiendriez des droits de propriété intellectuelle sur notre site Internet, notre contenu (traduit) ou nos commentaires clients, vous devrez céder, et transférer tous ces droits à SOGLOB. Toute utilisation illégale ou action susmentionnée constituera une violation substantielle de nos droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur et droit sur la base de données inclus).

## Article 21. Droit - Litige – Responsabilité.

### 21.1. Les présentes conditions générales :

d'utilisation en langue française seront exécutées et interprétées conformément au droit français. En cas de litige, le Membre s'adressera par priorité à la société SOGLOB pour obtenir une solution amiable. La société SOGLOB est adhérente de la Fédération des Entreprises de Vente A Distance (FEVAD). A ce titre, elle s'engage à appliquer le Code Déontologique du e-commerce et de la vente à distance de la FEVAD, et adhère au système de médiation du e-commerce. Le Membre peut à tout moment consulter ces dispositions sur le site <http://www.fevad.com>. A défaut, toutes les contestations pouvant se produire sont de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris quel que soit le lieu de livraison ou le mode de paiement, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Lorsque le litige concerne un consommateur, les règles de compétences légales demeurent applicables.

### 21.2. Propriétaire de tous les droits :

Titres et intérêts d'exploitation (relatifs à tous les droits de propriété intellectuelle) du site Internet (sa présentation et son infrastructure y compris) sur lequel le service est Disponible (commentaires clients et traductions y compris). Par conséquent, vous n'êtes pas autorisé à copier, créer des liens (hypers ou profonds) vers notre contenu, publier, promouvoir, commercialiser, intégrer ou utiliser de toute autre manière notre contenu (y compris ses traductions et les commentaires clients) ou notre marque sans notre autorisation écrite formelle. Dans la mesure où vous utiliseriez (une partie ou l'intégralité de) notre contenu (traductions et commentaires clients inclus) ou détiendriez des droits de propriété intellectuelle sur notre site Internet, notre contenu (traduit) ou nos commentaires clients, vous devrez céder, et transférer tous ces droits à SOGLOB. Toute utilisation illégale ou action susmentionnée constituera une violation substantielle de nos droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur et droit sur la base de données inclus).

## Article 22. Force majeure

La société SOGLOB ne sera pas tenu pour responsable de la non- exécution de ses obligations contractuelles lorsque ladite exécution aura été rendue impossible ou difficile par un cas fortuit, le fait d'un tiers, ou un cas de force majeure, tel que sans que cette liste soit limitative, la guerre, la mobilisation, les grèves totales ou partielles, les lock out, les épidémies,

interruption de transports, interdiction ou impossibilité d'importations ou d'exportations, incendies, inondations, accidents, catastrophes naturelles, pénuries de matières premières. Il est précisé que, compte tenu du mode d'exercice de l'activité de la société SOGLOB, la panne serveur constitue un cas de force majeure.

## Article 23. Hébergeur

IKOULA Site de Reims

32 rue Pont Assy, 51100 Reims

Fin du document